

Communiqué de Presse

**Le service Les Opticiens Mobiles® désormais disponible**

**dans les Alpes-Maritimes**

**L’Opticienne Mobile Sophie Castier propose un nouveau service de proximité en santé visuelle pour les habitants de Nice et des communes alentour.**

**Nice, le 21 février 2022**l *Les Opticiens Mobiles, 1er réseau national d’opticiens spécialisés pour intervenir sur les lieux de vie et de travail des personnes actives comme des personnes fragiles (Grand Âge et Handicap), annonce ce jour le déploiement de son service dans le département des Alpes-Maritimes, plus précisément dans les villes de Nice, la vallée de Roya, mais également sur l’ensemble des communes alentour. Un nouveau service optique de proximité permettant aux habitants du secteur de pouvoir bénéficier d’un professionnel de santé à domicile, sur rendez-vous. Pour assurer ce service, l’Opticienne Mobile Sophie Castier se déplacera, avec tout le matériel nécessaire à sa prestation, chez les particuliers, dans les établissements médico-sociaux (Ehpad), les résidences services seniors, et les entreprises de l’ensemble du secteur couvert.*



Après une quinzaine d’années en magasin, Sophie Castier a choisi de rejoindre le réseau Les Opticiens Mobiles en tant qu'Opticienne Mobile franchisée pour retrouver l’essence même du métier d’opticien et se lancer à son compte.

Elle se déplace sur rendez-vous : à domicile, en établissements médico-sociaux (EHPAD), en résidences services seniors et en entreprise sur la région niçoise.

« *Depuis que j'exerce en tant qu'Opticienne Mobile je prends vraiment le temps qu'il faut avec chaque client, et ce en conditions réelles, pour le conseiller et répondre au mieux à ses besoins*. »

**Les avantages du service proposé par Les Opticiens Mobiles sont nombreux :**

* **+ de confort** : Équipé de plus de 120 montures et de tout le matériel professionnel de prises de mesure, l’Opticienne Mobile installe un espace vision complet sur le lieu de rendez-vous.
* **+ de sérénité** : L’Opticienne Mobile s’occupe de tout : du bilan visuel jusqu’à l’adaptation de l’équipement en passant par la prise en charge sécurité sociale et mutuelle.



* **+ de sécurité** : L’Opticienne Mobile est le seul opticien itinérant de son secteur à être certifié « NF Services aux personnes à domicile » par l’AFNOR.

**L’intervention de l’Opticienne Mobile se déroule en 5 étapes :**

1. Prise de rendez-vous sur le site [www.lesopticiensmobiles.com](http://www.lesopticiensmobiles.com) ou par téléphone via le numéro national au 04 82 90 49 82 (appel non surtaxé), ou encore directement auprès de l’Opticienne Mobile au 07 85 89 92 99 ou par mail [scastier@lesopticiensmobiles.com](mailto:scastier@lesopticiensmobiles.com) ;

**2.** Déplacement au choix de la personne avec l’ensemble du matériel professionnel ;

**3.** Vérification et contrôle systématique de la correction et adaptation si nécessaire[[1]](#footnote-1) ;

**4.** Conseil et accompagnement personnalisés : choix de la monture, choix des verres et prises de mesures ;

**5.** Livraison, ajustage de l’équipement et mise en situation par l’Opticienne Mobile sur le lieu de vie.

Une image contenant dessin

Description générée automatiquement

Avec la crise sanitaire que nous traversons, **l’optique à domicile prend plus que jamais tout son sens**. Il s’agit d’un service précieux, d’autant plus dans le contexte actuel, en ce qu’il permet d’éviter tout à la fois les déplacements et les lieux collectifs accueillant du public. L’Opticienne Mobile en tant que professionnelle de santé respecte les obligations gouvernementales en vigueur avec un schéma vaccinal complet et à jour. Afin d’assurer sa sécurité comme celle de ses clients, le protocole sanitaire *(gestes barrières, désinfection des équipements et du matériel)* est de rigueur à chaque intervention de l’opticienne.

**À propos de la société Les Opticiens Mobiles**

Les Opticiens Mobiles® est le 1er réseau national d’opticiens spécialisés pour intervenir sur les lieux de vie et de travail des personnes actives comme des personnes fragiles (Grand âge et Handicap) : à domicile, en établissements et services médico-sociaux (Ehpad) ou de santé, en résidences services pour seniors, et en entreprises. Créée en 2015 à Lyon par Matthieu Gerber, l’entreprise compte 65 collaborateurs.trices, dont 80 opticien.ne.s mobiles présents partout en France, qui couvrent tous les besoins du porteur : lunettes correctrices, lunettes solaires, lunettes de protection et de sécurité, basse vision, lentilles et accessoires. La raison d’être des Opticiens Mobiles est de répondre à un enjeu de santé majeur : garantir une bonne santé visuelle, pour toutes et tous, quel que soit l’âge, le mode et le lieu de vie, et la capacité ou la volonté de se déplacer.

Site web : <https://www.lesopticiensmobiles.com/>

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/les-opticiens-mobiles/>

**Contacts presse – Agence LEON**

Laura PALIERNE - Gaëlle LEGRIS

[laura@agence-leon.fr](mailto:laura@agence-leon.fr) – [gaelle@agence-leon.fr](mailto:gaelle@agence-leon.fr)

06 11 98 00 47- 06 26 14 14 90

1. *Dans le respect du décret n° 2016-1381 du 12 octobre 2016 relatif aux conditions de délivrance de verres correcteurs ou de lentilles de contact oculaire correctrices et aux règles d’exercice de la profession d’opticien-lunetier* [↑](#footnote-ref-1)